



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



25044048

Déposé / Reçu le

27 MARS 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0746 947 708**

Nom

(en entier) : **EUROPEAN CARD PAYMENT COOPERATION**

(en abrégé) : **ECPC**

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue d'Arion, 1040 Bruxelles**

Objet de l'acte : DESIGNATION-DEMISSION ADMINISTRATEUR - DESIGNATION-DEMISSION DU CEO

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 29 septembre 2023 ce qui suit :

Première résolution – Désignation-Démission d'un Administrateur

L'assemblée prend connaissance de la démission, avec effet ce jour, de l'Administrateur Madame Ana Isabel Nunes Leitao Cabral Grade, domiciliée à Largo do Casal Vistoso, nr. 2, 3oA, 1900-142 Lisboa, Portugal.

A titre de remplacement, l'assemblée décide de désigner Monsieur Jorge Miguel Martins Alves Correia, domicilié à la Rua Pinhal do Vale 1, 2970-073 Sesimbra, Portugal, en tant qu'Administrateur à partir de ce jour. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Cette première résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution – Désignation-Démission du CEO (gestion journalière)

L'assemblée prend connaissance de la décision de l'Organe d'Administration du 7 juillet 2023.

Cette décision porte sur :

-La démission, avec effet au 7 juillet, de Madame Maria del Carmen Camero Silvio, domiciliée à Calle de Juan Hurtado de Mendoza 13, 28036 Madrid, Espagne, en tant que CEO (gestion journalière) de la société ;

-La désignation, avec effet au 7 juillet 2023, de Madame Ana Isabel Nunes Leitao Cabral Grade, domiciliée à Largo do Casal Vistoso, nr. 2, 3oA, 1900-142 Lisboa, Portugal, en tant que CEO (gestion journalière) de la société.

L'assemblée entérine et valide la décision de l'Organe d'Administration du 7 juillet 2023, tout en précisant que ce mandat ne sera pas rémunéré.

Cette deuxième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Philippe KEMPENERS
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 03/04/2025 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).